

Déménagement datacenters



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF P&O - 51, rue de la Loi B-1040 Bruxelles



+32 27905200



e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Nom officiel: Smals

Adresse postale: avenue Fonsny 20

Localité/Ville: Bruxelles

Code postal: 1060

Pays: Belgique

Point(s) de contact: Smals

Téléphone: +32 27875898

À l'attention de: Christophe Stoquart

Courrier électronique (e-mail): Smals-BB-001-013-2012@smals.be

Fax: +32 25111242

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL):

Adresse du profil d'acheteur (URL):

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

- Point(s) de contact susmentionné(s)
- Autre: veuillez compléter l'annexe A.I

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:

- Point(s) de contact susmentionné(s)
- Autre: veuillez compléter l'annexe A.II

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:

- Point(s) de contact susmentionné(s)
- Autre: veuillez compléter l'annexe A.III

Déménagement datacenters

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales | <input type="radio"/> Services publics généraux |
| <input type="radio"/> Agence/office national(e) ou fédéral(e) | <input type="radio"/> Défense |
| <input type="radio"/> Autorité régionale ou locale | <input type="radio"/> Ordre et sécurité publics |
| <input type="radio"/> Agence/office régional(e) ou local(e) | <input type="radio"/> Environnement |
| <input type="radio"/> Organisme de droit public | <input type="radio"/> Affaires économiques et financières |
| <input type="radio"/> Institution/agence européenne ou organisation internationale | <input type="radio"/> Santé |
| <input checked="" type="radio"/> Autre (veuillez préciser):
Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace. | <input type="radio"/> Logement et équipements collectifs |
| | <input type="radio"/> Protection sociale |
| | <input type="radio"/> Loisirs, culture et religion |
| | <input type="radio"/> Éducation |
| | <input type="radio"/> Autre (veuillez préciser): |

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs:

- oui non

Déménagement datacenters

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Déménagement datacenters

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services

[ne choisir qu'une seule catégorie – travaux, fournitures ou services – correspondant le mieux à l'objet spécifique de votre marché ou de votre/vos achat(s)]

<input type="radio"/> (a) Travaux <input type="radio"/> Exécution <input type="radio"/> Conception et exécution <input type="radio"/> Réalisation, par quelque moyen que ce soit, de travaux répondant aux exigences formulées par le pouvoir adjudicateur	<input type="radio"/> (b) Fournitures <input type="radio"/> Achat <input type="radio"/> Crédit-bail <input type="radio"/> Location <input type="radio"/> Location-vente <input type="radio"/> Plusieurs de ces formes	<input checked="" type="radio"/> (c) Services Catégorie de service n° 2 <i>(pour les catégories de services 1-27, se référer à l'annexe II de la directive 2004/18/CE)</i>
Lieu principal d'exécution	Lieu principal de livraison	Lieu principal de prestation Agglomération Bruxelloise Code NUTS BE100

II.1.3) L'avis implique

- un marché public
 l'établissement d'un accord-cadre
 la mise en place d'un système d'acquisition dynamique (SAD)

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre (le cas échéant)

<input type="radio"/> Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre <i>ou, le cas échéant, nombre maximal de participants à l'accord-cadre envisagé</i>	<input checked="" type="radio"/> Accord-cadre avec un seul opérateur
---	--

Durée de l'accord-cadre:

durée en année(s): **4** ou en mois:

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans:

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre (le cas échéant; en chiffres uniquement):	
valeur estimée hors TVA: 350000.00	Monnaie: EUR
<i>ou fourchette: entre</i> _____ <i>et</i> _____	Monnaie: _____
Fréquence et valeur des marchés à attribuer (si elles sont connues):	

Déménagement datacenters

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Le présent marché vise un accord-cadre pour des services de déménagement d'équipements IT (montés dans un rack) et d'installations IT (racks), ainsi que leur nettoyage externe éventuel.

Le marché comprend au moins les tâches suivantes :

- a) La préparation, l'organisation et le planning du déménagement en collaboration avec Smals.
- b) Le démontage, le nettoyage et l'emballage des équipements et installations.
- c) Le chargement, le transport et le déchargement des équipements et installations
- d) Le montage des équipements et installations.

Déménagement datacenters

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	51610000	
Objet(s) supplémentaire(s)	60100000	

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)

oui non

II.1.8) Division en lots (pour fournir des précisions concernant les lots, utiliser l'annexe B autant de fois qu'il y a de lots)

oui non

Dans l'affirmative, les offres doivent être soumises pour (ne cocher qu'une seule case):

- un seul lot
 un ou plusieurs lots
 tous les lots

II.1.9) Des variantes seront prises en considération

oui non

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale (y compris, le cas échéant, tous les lots et toutes les options)

Le cas échéant, valeur estimée hors TVA (en chiffres uniquement):	Monnaie:
ou fourchette: entre et	Monnaie:

II.2.2) Options (le cas échéant)

oui non

Dans l'affirmative, description de ces options:

Les troisième et quatrième années de l'accord-cadre sont optionnelles. Les conditions pour l'exercice de ces options sont reprises dans le cahier spécial des charges.

S'il est connu, calendrier prévisionnel de recours à ces options:		
en mois:	ou en jours:	(à compter de la date d'attribution du marché)
Nombre de reconductions éventuelles (le cas échéant):		
ou fourchette: entre et		
S'il est connu, dans le cas de marchés de fournitures ou de services à caractère renouvelable, calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs:		
en mois:	ou en jours:	(à compter de la date d'attribution du marché)

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

Durée en mois:	ou en jours:	(à compter de la date d'attribution du marché)
ou À compter du	(jj/mm/aaaa)	
jusqu'au	(jj/mm/aaaa)	

Déménagement datacenters

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés (le cas échéant)

Voir cahier spécial des charges

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Voir cahier spécial des charges

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché (le cas échéant)

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières (le cas échéant)

oui non

Dans l'affirmative, description de ces conditions

Voir cahier spécial des charges

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur:

• qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes :

o qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales ;

o qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;

o qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle.

• qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 43bis de l'A.R. du 8/01/1996.

• qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)
(le cas échéant):

Le soumissionnaire transmettra une déclaration concernant le chiffre d'affaires total de la société et son chiffre d'affaires pour les services demandés et ce, pour les trois dernières années. Smals attire l'attention des soumissionnaires sur le fait que les deux types de chiffre d'affaires demandés doivent être communiqués et clairement séparés.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver à l'autorité adjudicatrice que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Déménagement datacenters

III.2.3) Capacité technique

<p>Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:</p> <p>Le soumissionnaire</p> <ul style="list-style-type: none">• transmettra des références de services de déménagement d'équipements et installations IT similaires à ceux demandés dans le scénario Article 34 du cahier spécial des charges, et effectués au cours des 3 dernières années, indiquant :<ul style="list-style-type: none">o le montant,o la date,o le destinataire public ou privé,o le volume (nombre d'items) et une description détaillée de la nature du déménagement (y compris le délai de réalisation)o la composition de l'équipe (nombre de personnes, profils),o les mesures prises afin de s'assurer de la qualité des services :<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> matériel utilisé (nettoyage, emballage, déplacements, ...)<input type="checkbox"/> mesures spécifiques aux différents constructeurs.o les coordonnées d'une personne de contact.• transmettra la description de l'équipement technique, des mesures employées pour l'exécution du marché ainsi qu'une description des mesures prises pour s'assurer de la qualité. Il précisera les systèmes de qualité pour lesquels il est certifié (ex : ISO9001 ...). <p>Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver à l'autorité adjudicatrice que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.</p>	<p>Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (le cas échéant):</p> <p>Le soumissionnaire transmettra, au minimum, 3 références de services de déménagement d'équipements et installations IT similaires à ceux demandés dans le scénario Article 34 du cahier spécial des charges, et effectués au cours des 3 dernières années.</p>
---	--

III.2.4) Marchés réservés (le cas échéant)

oui non

Le marché est réservé à des ateliers protégés

Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

Déménagement datacenters

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière

oui non

Dans l'affirmative, référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation

oui non

Déménagement datacenters**SECTION IV: PROCÉDURE****IV.1) TYPE DE PROCÉDURE****IV.1.1) Type de procédure**

<input checked="" type="radio"/> Ouverte	
<input type="radio"/> Restreinte	
<input type="radio"/> Restreinte accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
<input type="radio"/> Négociée	Des candidats ont déjà été sélectionnés <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Dans l'affirmative, indiquer les noms et adresses des opérateurs économiques déjà sélectionnés à la section VI.3) Autres informations
<input type="radio"/> Négociée accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
<input type="radio"/> Dialogue compétitif	

Déménagement datacenters

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution [cocher la ou les case(s) concernée(s)]

Prix le plus bas

ou

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

des critères énoncés ci-dessous (les critères d'attribution doivent être indiqués avec leur pondération ou par ordre de priorité décroissante lorsque la pondération n'est pas possible pour des raisons démontrables)

des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

Critères	Pondération	Critères	Pondération
1.		6.	
2.		7.	
3.		8.	
4.		9.	
5.		10.	

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée

oui non

Dans l'affirmative, renseignements complémentaires sur l'enchère électronique (le cas échéant)

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur (le cas échéant)

Smals-BB-001.013/2012-F02_0

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

oui non

Dans l'affirmative,

<input type="radio"/> Avis de préinformation	<input type="radio"/> Avis sur un profil d'acheteur
Numéro d'avis au JO:	du (jj/mm/aaaa)
<input type="radio"/> Autres publications antérieures (le cas échéant)	

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires (sauf dans le cas d'un SAD) ou du document descriptif (dans le cas d'un dialogue compétitif)

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents Date: 11/07/2012 (jj/mm/aaaa) Heure: 14:00
Documents payants <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Dans l'affirmative , prix (en chiffres uniquement): 25.00 Monnaie: EUR Conditions et mode de paiement: Le cahier spécial des charges peut être consulté à l'adresse ci-dessous ou obtenu : • contre la somme de 25 €, payée en espèces. Le compte exact sera glissé dans une enveloppe portant la mention : "Cahier spécial des charges Smals-BB-001.013/2012 - EU". L'enveloppe sera remise à la réception de Smals,

Déménagement datacenters

avenue Fonsny 20 à 1060 Bruxelles

entre 09h00 et 16h00, sauf les week-end et jours fériés

en échange d'un exemplaire du cahier spécial des charges.

Les date et heure limites d'obtention du cahier spécial des charges à la réception de Smals sont celles de l'ouverture des offres.

• contre la somme de 33,73 € (frais de port de 8,73 € pour la Belgique compris) ou 49,60 euros (frais de port de 24,60 € pour les autres pays de l'Union européenne compris), somme versée sur le compte :

BNP PARIBAS FORTIS: 001-1614919-42

BIC: GEBABEBB

IBAN : BE77 0011 6149 1942

Smals a.s.b.l.

avenue Fonsny 20, 1060 Bruxelles

avec la mention "Réf. Smals-BB-001.013/2012 - EU ".

Le virement sera complété d'une demande écrite adressée

à l'attention de Monsieur C. Stoquart

Smals

avenue Fonsny 20, 1060 Bruxelles.

Le cahier spécial des charges sera transmis par envoi recommandé suite à la réception du montant dû (25 € + 8,73 € ou 25 € + 24,60 €) sur le compte BNP PARIBAS FORTIS de Smals et ce, pour autant que la lettre de demande nous soit également parvenue au plus tard 5 jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres.

Smals ne peut en aucun cas être tenue responsable de retards encourus suite à des grèves ou autres cas de force majeure

Déménagement datacenters

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 11/07/2012 (jj/mm/aaaa) Heure: 14:00

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

ES CS DA DE ET EL EN FR IT LV LT HU MT NL PL PT SK SL FI SV

Autre:

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre (procédure ouverte)

Jusqu'au: (jj/mm/aaaa)

ou Durée en mois:

ou en jours: (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

Date: 11/07/2012 (jj/mm/aaaa) Heure: 14:00

Lieu (le cas échéant): Avenue Fonsny 20 à B-1060 Bruxelles

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres (le cas échéant)

oui non

Seuls les soumissionnaires ayant remis une offre ou leurs délégués seront admis à la séance d'ouverture des offres.

Déménagement datacenters

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE *(le cas échéant)*

oui non

Dans l'affirmative, calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FOND COMMUNAUTAIRES

oui non

Dans l'affirmative, référence du ou des projet(s) et/ou programme(s):

VI.3) AUTRES INFORMATIONS *(le cas échéant)*

Les questions éventuelles des candidats seront posées par écrit et envoyées à Smals à l'attention de Monsieur C. Stoquart.

Les questions seront reçues par Smals au plus tard le 14 juin 2012. Si les questions sont envoyées par mail, seule l'adresse Smals-BB-001-013-2012@Smals.be peut être utilisée.

Les réponses aux questions reçues seront envoyées le 26 juin 2012 par mail et courrier à tous les candidats ayant fait la demande du cahier spécial des charges

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel:

Adresse postale:

Localité/Ville:

Code postal:

Pays:

Téléphone:

Courrier électronique
(e-mail):

Fax:

Adresse internet (URL):

Organe chargé des procédures de médiation *(le cas échéant)*

Nom officiel:

Adresse postale:

Localité/Ville:

Code postal:

Pays:

Téléphone:

Courrier électronique
(e-mail):

Fax:

Adresse internet (URL):

VI.4.2) Introduction des recours *(veuillez remplir la rubrique VI.4.2 ou, au besoin, la rubrique VI.4.3)*

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours:

Déménagement datacenters

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Nom officiel:

Adresse postale:

Localité/Ville:

Code postal:

Pays:

Téléphone:

Courrier électronique
(e-mail):

Fax:

Adresse internet (URL):

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:

16/05/2012 (jj/mm/aaaa)